

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 3 JUILLET 2015**

Présents : Mme : BOYAT Sylvie

Mrs : CONVERSET Jacques, CURT Patrick, DELERCE Olivier, DUPONT Eric,
JOSSERAND Jean-François, MORAND Jean Claude et MUDRY Stéphane.

Excusés : Mrs : BOINNARD Cyril et MENOUD Julien.

Absente : Mme DWORAK Bogéna.

Sylvie BOYAT s'est proposée comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h05.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 3 juin 2015.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.

2. Point sur l'urbanisme :

- **Certificat d'Urbanisme :**

- Office Notarial de St Jean d'Aulps

Lieu-dit : « Saint Martin »

Références cadastrales : B 3536 – 3535 – 3532

Objet : Vente CTS COMTE / Van der Raad (lot 1)

Observations :

- Raccordement au réseau collectif avec branchement au regard n°177 (avec autorisation écrite des propriétaires du terrain traversé) ou au regard n°181 (avec une pompe de relevage)
 - Taxe de raccordement aux égouts

Avis : Favorable en respectant les observations données.

- Office Notarial de St Jean d'Aulps

Lieu-dit : « Clos de Reneve »

Références cadastrales : A 2991

Objet : Vente Chaouat / Salmon

Observation : Le branchement à l'assainissement collectif n'a pas été contrôlé.

Avis : Favorable en respectant les observations données.

- **Déclaration Préalable :**

- MORAND Georges

Lieu-dit : « Char de Marchas »

Références cadastrales : 2827

Objet : Création d'un garage attenant à une cave existante avec prolongement du toit (14,76 m²).

Avis : Favorable en respectant les observations données.

Le vendredi 19 juin, la commission d'urbanisme s'est réunie pour étudier :

- Deux Certificats d'Urbanisme :
 - MORALLET Christiane
Lieu-dit : « Aux Tates »
Références cadastrales : A 3144 – 3145
Objet : Construction de 2 chalets d'habitation de 130 m² chacun.
Avis : Favorable en respectant les observations données.
 - Office Notarial
Lieu-dit : « Sur la Plagne »
Références cadastrales : B 3494
Objet : Vente Angélique Rosset / Martial Premat
Avis : Favorable en respectant les observations données.
- Une Déclaration Préalable :
 - OWEND David
Lieu-dit : « Saint Martin »
Références cadastrales : B 3427 – 3426
Objet : Extension d'une terrasse existante (20 m²)
Avis : Favorable en respectant les observations données.
- Deux Permis de Construire :
 - LYNCH David
Lieu-dit : « Saint Martin »
Références cadastrales : B 477 – 478 – 480 – 481
Objet : Construction d'un chalet suite à un sinistre (110 m²)
Observations :
 - Recul du bâtiment par rapport à la route communale
 - Places de parking : 3
 - Raccordement au réseau collectif
 - Taxe de raccordement aux égouts
 - Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
 - Séparation des eaux pluviales et des eaux uséesAvis : Favorable en respectant les observations données.
 - DWYER Kieran
Lieu-dit : « Montriond le bas »
Références cadastrales : D 605 – 610
Objet : Rénovation d'un chalet et réaménagement de la grange avec création d'une mezzanine
Observations :
 - Places de parking : 3
 - Assainissement individuel
 - Actuellement, il n'y a pas d'ouverture au niveau 1
 - Pas de connaissance sur les différents aménagements intérieurs
 - Dénéigement en fin de circuit
 - Taxe de raccordement au réseau d'eau
 - Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
 - Prise en compte de l'évacuation des eaux pluvialesAvis : Favorable en respectant les observations données.

3. RPQS Eau et Assainissement :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les Rapports sur le Prix de la Qualité du Service public de l'eau et de l'assainissement. Vote : 8/8.

Ces rapports seront consultables en ligne sur les sites :

- Observatoire national des services de l'eau et de l'assainissement : www.services.eaufrance.fr
- Mairie de Seytroux : <http://www.seytroux.fr>

4. Aménagement « Sur les Terches » :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un aménagement possible des lots situés « Sur les Terches ».

5. Tarifs cantine et périscolaire :

Mme Sylvie Boyat présente au Conseil Municipal les bilans financiers de la Cantine et du Périscolaire :

- Bilan Cantine :

Dépenses		Recettes
Cuisine centrale	15 578,75 €	16 678,80 €
Transport	4 891,20 €	
TOTAL	20 469,95 €	16 678,80 €

Reste à la charge de la commune : $20\,469,95 - 16\,678,80 = 3\,791,15$ €.

Durant l'année scolaire 2014/2015, 3 025 repas ont été facturés : le coût d'un repas (*dépense ÷ nombre de repas*) est de 6,77 €.

La dépense pour l'encadrement des enfants durant les repas se monte à 9 775 €.

Coût total pour la commune (encadrement + solde repas) : 13 566,15 €.

- Bilan Périscolaire :
 - Périscolaire Matin :

Dépenses	Recettes
1 275,95 €	225 €

Un coût de 1 050,95 € reste à la charge de la Commune.

- Périscolaire Soir :

Dépenses	Recettes
6 441,15 €	6 690 €

Bénéfice : 248,85 €.

- Périscolaire Matin et Soir :

Dépenses	Recettes
7 717,10€	6 915€

Un coût global de 802,10 € reste à la charge de la Commune.

La commune a touchée un fond d'amorçage pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Le CM décide de reverser le reliquat (*fond d'amorçage* – 802,10 €) à l'APE.

- Choix pour l'année 2015/2016 :
 - Le CM décide d'augmenter de 0,20 € le prix d'un repas régulier et d'un repas occasionnel.
 - Le CM décide de ne pas augmenter les tarifs du périscolaire.
 - Suite au sondage concernant le périscolaire du matin, ce service est maintenu pour la rentrée 2015.
Cependant, si, au cours de l'année, le nombre d'enfant inscrits devenait trop faible, le CM se réserve le droit de suspendre ce service.
 - Tarifs :

Repas régulier :	5,70€
Repas occasionnel	6,10 €
Périscolaire Matin	1 €
Périscolaire Soir	4,50 €
Activités	3 €

Monsieur le Maire remercie Madame Sylvie Boyat pour le travail effectué.

6. Point sur l'école :

Le lundi 29 juin, un conseil d'école s'est tenu.

- Point sur les effectifs : 3 élèves quittent l'école pour rejoindre le collège de St Jean d'Aulps, 10 élèves arrivent en Moyenne Section et un élève rentrera en CE1.
En conclusion, à la rentrée 2015, 39 élèves seront scolarisés à l'école.
- Activités du troisième trimestre :
 - Participation à la Foire de Seytroux avec des expositions de travaux.
 - Sortie avec un guide de l'ONF (MS, GS, CP et CE1).
 - Sortie journée au musée de la préhistoire de Sciez (MS, GS, CP et CE1).
 - Cycle de natation (MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) : 2 séances ont dû être annulées par manque de parents accompagnateurs.
 - Découverte de la vie au Moyen-âge à l'Abbaye de St Jean d'Aulps (CE1, CE2, CM1 et CM2).
 - Sortie cyclisme sur les pistes cyclables bordant le lac d'Annecy (CE1, CE2, CM1 et CM2).

7. Numérotation des voies :

Mr Jacques Converset présente au Conseil Municipal le dossier et le devis de la société CICL.
Un second devis est en attente.

8. Point sur les travaux de voirie :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents travaux :

- Aux Meuniers : enrobé d'un tronçon de route.
- Aux Croisettes : travaux de réfection.
- Pont des Granges : barrières
- Elargissement de la route communale n°10 entre le Crêt et les Brons

9. Délibérations :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal :

- Transfert au SYANE pour la création et l'entretien de bornes pour les véhicules électriques.
- Choix de l'entreprise GIROD et plan de financement pour la liaison entre les STEP de Seytroux et du Biot.
- Ouverture d'une ligne de crédit auprès du Crédit Agricole des Savoies.

10. Affaires diverses :

- Courrier de Mr DELERCE Gilles concernant les travaux d'accès : bornage entre le chemin communal et les terrains.
- Les travaux d'assainissement de St Martin touchent à leur fin. Les habitants sont tenus de se raccorder au réseau collectif d'assainissement.
- Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer le bail commercial et tous documents relatifs à cette affaire avec les nouveaux gérants de la Maison Multiservices.

La réunion est clôturée à 22h15.